



Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Département de Seine-et-Marne

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 26 janvier 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39
Présents : 30
Excusés : 6
Non excusés : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le VINGT SIX JANVIER, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 20 janvier 2026 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. GHOZELANE - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIXA - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Maires adjoints

M. TABUY - M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BACHELEY - Mme VENTURINI - M. FRISSON - Mme PERRIER - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - M. NOVAIS - M. DUMONT - Mme TCHOULA NJIA - M. RIBOLLA - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) : M. TASD'HOMME - Mme FERNANDES - Mme HEUCLIN - M. FOUBERT - M. LARGIER . Mme TOUPANCE.

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. BOURDELET - M. JACQUOT - M. LEOUCHER.

POUVOIRS :

M. TASD'HOMME	à	M. BORD
Mme FERNANDES	à	Mme PIOT
Mme HEUCLIN	à	M. NOVAIS
M. FOUBERT	à	Mme PHONGPRIXA
M. LARGIER	à	M. DUMONT

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara SHORT FERJULE

SEANCE DU 26 JANVIER 2026

N°2026_01_26-7

Ref : Direction des finances et de la commande publique

Objet: Demande de subvention DSIL 2026 - Réaménagement de la rue de la Chaussée incluant la création d'une liaison douce

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2334-35,

CONSIDERANT que la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) de l'Etat soutient les projets d'investissement des communes,

CONSIDERANT que les travaux de réaménagement de la rue de la Chaussée incluant la création d'une liaison douce, constituent des travaux structurants pour la commune,

CONSIDERANT l'intérêt pour la commune de solliciter une subvention de l'Etat pour ces travaux,

CONSIDERANT que le montant des travaux s'élève à 375 568,60 € HT, et que le plan de financement prévisionnel de l'opération est établi comme suit : une subvention sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2026 pour un montant de 300 454,88 € HT, soit 80,00 %, ainsi qu'un autofinancement communal de 75 113,72 € HT, représentant 20,00 % du coût total hors taxes de l'opération,

CONSIDERANT que le cumul des aides publiques respecte la réglementation en vigueur,

CONSIDERANT l'avis de la commission ressources du 14 janvier 2026,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

APPROUVE l'opération de réaménagement de la rue de la Chaussée incluant la création d'une liaison douce, pour un montant de 375 568,60 € HT, soit 450 682,32 € TTC,

DECIDE de présenter un dossier de demande de subvention de l'État dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2026,

SOLLICITE une subvention de la part de l'Etat au titre de la DSIL 2026 d'un montant de 300 454,88€, soit 80,00 % du coût hors taxes de l'opération,

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la constitution et au dépôt du dossier de demande de subvention.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20260129-2026_01_26-7-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2026

Publication : 29/01/2026

Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 29 janvier 2026

Gilles BORD
Le Maire de Pontault-Combault

